

Communiqué de presse

210 millions d'€ déjà engagés par l'agence de l'eau mi 2017 en faveur de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques

Toulouse, le 10 juillet 2017 - Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne vient de valider un montant d'aides financières exceptionnel lors de sa dernière séance du 29 juin : 138 millions d'euros, dont la moitié destinés à la lutte contre les pollutions, ce qui porte à 210 millions d'euros les engagements de l'Agence auprès des acteurs de l'eau du territoire depuis le début de l'année.

540 dossiers de demandes étaient présentés lors de cette session. Une part importante de ces dossiers a été déposée dans le cadre des appels à projets que l'Agence a lancé en 2016/2017 sur des sujets particulièrement stratégiques pour le bassin Adour-Garonne :

La réduction des pollutions :

70 millions d'euros, soit près de la moitié des subventions accordées le 29 juin, concernent l'assainissement, essentiellement domestique. Parmi les dossiers importants de cette session, la restructuration du réseau d'assainissement de St Frédéric par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, à Bayonne (subvention de 1,35 million d'euros).

L'appel à projets Pollution domestique de 2016, qui vise à accélérer l'amélioration des systèmes d'assainissement ayant un impact sur la qualité des rivières, mobilisera au total 147 millions d'euros sur 2 ans.

La gestion quantitative de la ressource et les économies d'eau :

Le second appel à projets pour la réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable mobilise 20 millions d'euros destinés à cofinancer 90 opérations qui permettront d'économiser 2,8 millions de m³ d'eau potable. Au total, grâce aux 2 appels à projets (2016 et 2017), ce sont 231 dossiers qui reçoivent 80 millions d'euros d'aides en vue d'économiser plus de 9 millions de m³. Les bénéficiaires sont avant tout des intercommunalités ou syndicats ruraux répartis sur l'ensemble du bassin (83%).

L'appel à projets pour les économies d'eau en agriculture est doté de 5 millions d'euros. Il bénéficie à 17 dossiers et le potentiel d'économies d'eau est de 26 millions de m³ en période d'étiage, dont les deux tiers sur les prélèvements en Garonne (soit l'équivalent du prélèvement en eau potable de la ville de Toulouse).

Une expérimentation va être menée sur l'Arize (31) en 2017/2018, pour tester la possibilité de déstocker 1 million de m³ du barrage de Filhet afin de soutenir le débit de la Garonne en période d'étiage.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations :

En partenariat avec les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, l'Agence a retenu 20 projets conciliant **prévention des inondations et restauration du fonctionnement naturel des zones humides riveraines** des cours d'eau, pour un montant de 8 millions d'euros.

Les deux subventions les plus élevées de cet appel à projets « Valorisons les zones inondables » vont au Conservatoire du littoral pour l'acquisition de zones humides (960 000 euros) et à l'Institution Adour pour la restauration de 200 hectares de zones inondables (684 000 euros) en amont de Dax, concourant à sa protection vis-à-vis des inondations.

L'appel à initiatives pour la biodiversité lancé en octobre 2016 a connu un grand succès : 105 dossiers sont aidés par l'Agence pour un montant de 3 millions d'euros destinés à des chantiers participatifs de sensibilisation des publics (scolaires, agricoles, industriels, grand public), de restauration de la trame verte et bleue et d'amélioration des habitats d'espèces menacées (loutre, vison d'Europe, moule perlière, cistude d'Europe).

La mise en œuvre du Plan de Progrès pour la Pisciculture du bassin : 87 sites, soit 40 % des piscicultures du bassin (1er producteur français) seront soutenues pour la mise en conformité de leurs installations, impactantes pour la qualité des cours d'eau.

L'amélioration des connaissances :

Une étude innovante va être soutenue par l'Agence : elle associe un partenaire privé, la start up Wynsep et le Service Public de l'eau Hers Ariège afin de développer une nouvelle méthodologie d'analyse pour la surveillance du métolachlore au niveau d'une station d'eau potable.

Les dossiers aidés par l'Agence sont sur

<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/quelle-politique-de-l-eau-en-adour-garonne/un-outil-le-programme-d-intervention-de-l-agence/les-aides-de-l-agence.html>

L'agence de l'eau Adour-Garonne

L'agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public chargé de mettre en œuvre les orientations de la politique publique de l'eau sur le territoire du bassin hydrographique qui couvre 1/5ème du territoire national dans le grand Sud-Ouest. La mission essentielle de l'Agence, grâce à ses aides financières et techniques, vise à préserver et à gérer au mieux les ressources en eau des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente, du Lot, de Tarn-Aveyron et du Littoral. Le bassin Adour-Garonne offre une grande diversité de richesses naturelles : deux châteaux d'eau naturels, les Pyrénées et le Massif central, 120 000 km de cours d'eau, des ressources souterraines importantes et une frange littorale de 630 km. L'agence de l'eau Adour-Garonne, dont le siège est à Toulouse, emploie 250 collaborateurs au siège et dans ses cinq sites territoriaux : Pau, Bordeaux, Brive, Rodez, et Toulouse.

Contacts Presse :

Valérie Bayche, agence de l'eau Adour-Garonne 05 61 36 36 74 – 06 71 98 66 88, valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr
Dominique Arnaud, Anouk Déqué Communication 05 61 55 55 65 – 06 15 37 34 92, d.arnaud@adeque.com